
Lycée du département du Gard.

Numéro d'inventaire : 1983.00211

Auteur(s) : J.B. Dubois

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1800

Description : Ensemble de feuillets imprimés non reliés formant livret. La première page porte un en-tête allégorique.

Mesures : hauteur : 246 mm ; largeur : 203 mm

Notes : Ce "Lycée du Gard" est une "Société libre des sciences et des arts, établie dans la ville de Nîmes par arrêté du Préfet du 3 messidor an 9", regroupant divers savants et lettrés du département (Sorte d'Académie). Il comprend 6 sections: économie politique et agriculture; commerce, manufactures, arts & métiers; sciences mathématiques; sciences physiques; philosophie et belles-lettres; beaux-arts. Ce document annonce la création du "lycée", donne la liste des membres nommés et détaille le règlement. Cette société a pour Président J.B. Dubois, préfet du Gard, et compte parmi ses membres associés les 3 consuls et Chaptal, ministre de l'Intérieur. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

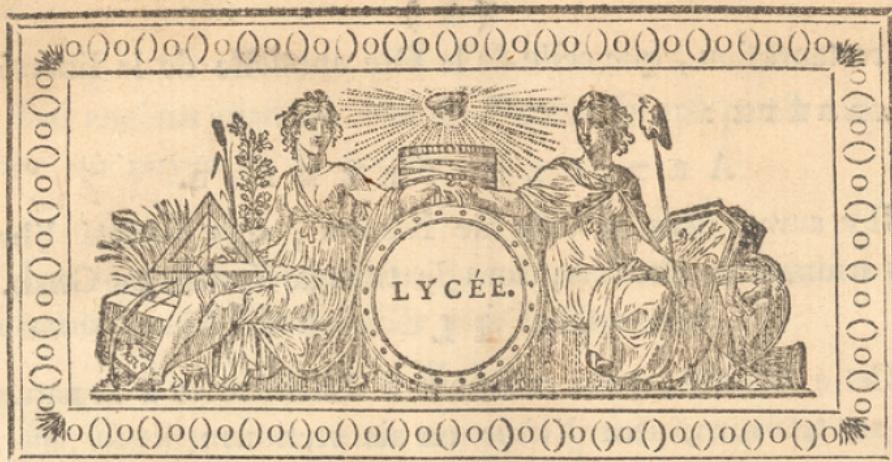
Nom de la commune : Nîmes

Nom du département : Gard

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16

Lieux : Gard, Nîmes



LYCÉE DU DÉPARTEMENT DU GARD.

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU GARD,

Considérant que les sciences , lés lettres et les arts manquent encore , dans le département , d'une association dont les efforts puissent en accélérer les progrès ;

Que le chef-lieu du Gard renferme les plus beaux monumens de l'antiquité , et s'est toujours distingué par son amour pour les arts ;

Que l'Académie de Nismes , l'une des plus anciennes de l'europe , (fondée par lettres-patentes en 1682) qui comptoit l'illustre Séguier parmi ses membres , contribuoit beaucoup à entretenir et à propager une émulation précieuse ;

Qu'on ne peut choisir une époque plus convenable pour

(2)

sa restauration , que celle de la fête annuelle de la liberté ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura , dans la ville de Nismes , une Société libre des sciences et des arts , sous le titre de LYCÉE DU GARD.

I I.

Cette Société , conformément à l'étendue et à la nature de ses travaux , sera divisée en six sections :

La première comprendra l'économie politique et l'agriculture ;

La deuxième , le commerce , les manufactures , les arts et métiers ;

La troisième , les sciences mathématiques ;

La quatrième , les sciences physiques ;

La cinquième , la philosophie et les belles-lettres ;

La sixième , les beaux-arts.

Les sections ne seront pas toutes composées du même nombre de membres ; chacune d'elles sera plus ou moins nombreuse en raison des occupations habituelles et des connaissances des membres qui auront été choisis.

I I I.

La société sera composée de membres ordinaires et d'associés.

Tous les Citoyens nés ou résidant dans le département , qui se sont distingués dans les sciences , les lettres ou les arts , pourront être membres ordinaires.

Lorsqu'un citoyen aura été admis parmi les membres ordinaires , la cessation de résidence dans le Gard , ne lui fera rien perdre de ses droits.

(3)

I V.

Les anciens académiciens de Nismes feront partie nécessaire du noyau de la Société.

V.

Les membres ordinaires pourront être au nombre de soixante : celui des Associés sera indéterminé.

VI.

En conséquence, sont nommés pour former le noyau de la Société :

P R E M I È R E S E C T I O N.

Économie politique et Agriculture.

Les Citoyens

ALISON, ancien académicien.

CASIMIR-FORNIER, maire de Nismes.

D E U X I È M E S E C T I O N

Commerce, Manufacture, Arts et Métiers.

Les Citoyens

EYMAR.

LOUIS MAIGRE.

CLAUDE VERDIER.

T R O I S I È M E S E C T I O N.

Sciences mathématiques.

Les Citoyens

CHABAUD-LATOUR, tribun;

GRANGENT, ingénieur en chef du département;